



**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Pour diffusion immédiate**

### **ICI TOU.TV EXTRA : le service payant de la société d'État doit cesser**

**Montréal, le 17 janvier 2020** — Québecor a déposé une demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) contre la Société Radio-Canada (SRC) puisque cette dernière contrevient aux dispositions réglementaires en exploitant le service de vidéo sur demande en ligne par abonnement ICI TOU.TV EXTRA (Tou.tv Extra).

« Avec Tou.tv Extra, la SRC dévie dangereusement de son mandat de diffuseur public. Premièrement, elle facture des frais d'abonnement pour accéder à du contenu déjà largement financé par les contribuables, à même leurs taxes et leurs impôts. En plus, en offrant sur Tou.tv Extra des émissions provenant de chaînes comme V, TV5, VRAK ou ARTV, la SRC agit désormais comme un télédistributeur, en contravention avec la *Loi sur la radiodiffusion*, tout en ne contribuant pas au Fonds des médias du Canada, dont elle est par ailleurs largement bénéficiaire », a déclaré Pierre Karl Péladeau, président et chef de la direction de Québecor.

Par ailleurs, cette situation est exacerbée par le fait que la SRC octroie des droits exclusifs et préférentiels à TELUS qui permet à ses clients de profiter de Tou.tv Extra gratuitement. Or, par son mandat public, la SRC ne doit pas offrir une programmation de télévision en exclusivité ou de manière préférentielle à un bassin restreint d'abonnés.

Si Québecor ne conteste pas la version gratuite de Tou.tv, l'entreprise est d'avis que, compte tenu de la non-conformité de la SRC, Tou.tv Extra doit cesser immédiatement ses activités. Il en va de l'équilibre de l'ensemble du système canadien de radiodiffusion, et du rôle respectif des différentes parties prenantes.

#### **À propos de Québecor**

Chef de file canadien des télécommunications, du divertissement, des médias d'information et de la culture, Québecor est l'une des entreprises de communication intégrées les plus performantes de l'industrie. Portées par la volonté de faire vivre la meilleure expérience qui soit à ses clients, toutes les filiales et marques de Québecor se distinguent par une offre de produits et services de qualité, multiplateformes et convergents.

Québecor (TSX : QBR.A, QBR.B), dont le siège social est solidement implanté au Québec, emploie plus de 10 000 personnes au Canada.

Entreprise familiale fondée en 1950, Québecor a à cœur de s'impliquer activement dans sa communauté. Chaque année, elle s'investit auprès de plus de 400 organismes dans les domaines aussi essentiels que sont la culture, la santé, l'éducation, l'environnement et l'entrepreneuriat.

Visitez notre site Internet : [www.quebecor.com](http://www.quebecor.com)  
Suivez-nous sur Twitter : [twitter.com/Quebecor](https://twitter.com/Quebecor)

— 30 —

**Renseignements :**  
Québecor  
514-380-4572  
[medias@quebecor.com](mailto:medias@quebecor.com)